



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2023 – 043

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 22 juin, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de juin.

Membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : Claudine CAGNON

Présents : 16 Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, , Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents : 2 Christine ARNOUX, Michaël NICOD

Procurations : 1 Christine ARNOUX donne procuration à Martial CORDIER

Délibération n°2023 – 043 :

Objet : choix de l'entreprise pour le marché de travaux relatif au projet de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire à Damprichard

Le Maire présente en détail au Conseil Municipal le rapport de la Commission MAPA du 27 juin 2023 ci-annexé. Il précise notamment que 71 entreprises ont retiré un dossier sur la plateforme dématérialisée. 21 offres ont été déposées dans les délais fixés.

Selon les conclusions du rapport d'analyse de la Commission MAPA du 27 juin 2023, les offres retenues sont les suivantes :

Lot	Intitulé	Prestataire en 1 ^{ère} position	Montant HT	Montant TTC
1	Terrassement VRD	LACOSTE	143 792.34 €	172 550.81 €
2	Gros œuvre	LACOSTE	268 943.21 €	322 731.85 €
5	Doublage plâtrerie	SARL TARBY	147 913.98 €	177 496.78 €
6	Menuiseries extérieures	SARL TARBY	106 640.55 €	127 968.66 €
8	Chape carrelage faïences	TISSERANT CARRELAGE	46 513.00 €	55 815.60 €
9	Parquet	SARL TARBY	54 513.60 €	65 416.32 €
10	Métallerie	BONNEVAUX	31 974.00 €	38 368.80 €
11	Cuisine	INSTALL NORD	35 527.16 €	42 632.59 €
12	Électricité	SEEB	86 950.00 €	104 340.00 €
13	CVPS	BARBALAT	193 931.32 €	232 717.58 €

La commission propose de retenir les offres de ces entreprises pour un montant total de 1 116 699.16 € HT, soit 1 340 038.99 € TTC et de déclarer les lots 3, 4 et 7 infructueux afin qu'ils fassent prochainement l'objet d'une nouvelle consultation.

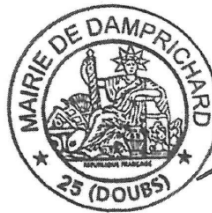
L'exposé du Maire étant entendu, le conseil municipal valide le rapport de la Commission MAPA du 27 juin 2023 en décidant de retenir les offres proposées par la Commission et de déclarer les lots 3, 4, 7 infructueux.

Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le 30/06/2023
ID : 025-212501936-20230629-2023_043-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :